ACTUALITES

CHANTIERS

Après le chantier de la côte du Cluzel, remise en état des itinéraires de déviation

Vendredi 9 Octobre 2026 à 15 h 32



À la suite des dégradations occasionnées par le report de trafic sur les déviations mises en place durant le chantier de la côte du Cluzel, le Département du Lot engage, **à partir du 12 octobre 2026**, une campagne de remise en état et d'aménagement de plusieurs axes routiers autour de Labastide-Marnhac, Trespoux-Rassiels et Villesèque. Près de 40 km de chaussée sont concernés afin de garantir la sécurité et le confort des usagers.

« La modernisation de la côte du Cluzel offre aujourd'hui aux Lotois un nouvel horizon de déplacement sur cet axe majeur. Mais notre engagement ne s'arrête pas là : nous agissons désormais pour résorber les dégradations subies sur les routes départementales de déviation », indique Frédéric Gineste, vice-président du Département du Lot en charge des Infrastructures de mobilité.

Plusieurs chantiers de réfection et d'aménagement vont donc durer plusieurs semaines sur :

- la **RD 4** : une section de 16 km (Castelnau-Montratier, Barguelonne-en-Quercy, Montcuq-en-Quercy Blanc et Lendou-en-Quercy) ;
- la **RD 7** : une section de 14,5 km (Lendou-en-Quercy, Cézac, Labastide-Marnhac et Cahors) ;
- la **RD 27** : une section de 8 km (Trespoux-Rassiels et Villesèque) ;
- la **RD 12** : une section de 800 m (Villesèque).

Pendant toute la durée de ces interventions, des dispositifs de circulation alternée seront mis en place localement (vitesse limitée, dépassements interdits). Les usagers de la route sont invités au respect de la signalisation et à la plus grande prudence aux abords des zones de chantier.

Par ailleurs, à partir du 26 octobre 2026, des travaux spécifiques d'aménagement devraient être menés sur la **RD 67** à Labastide-Marnhac. Ce chantier vise à modifier l'inclinaison du virage et sécuriser la trajectoire des véhicules au carrefour de raccordement à l'ancienne route du Cluzel. En conséquence, à cet endroit, la circulation sera interdite en journée sur une section de 200 m ; une déviation sera mise en place via la RD 653 et la RD 7.